

# COMPTE-RENDU de REUNION

## du CONSEIL MUNICIPAL du 12 juin 2017

Étaient présents :

Monsieur René SCHULLER, Monsieur Denis LESAIN, Monsieur Etienne HERISSANT, Madame Françoise DROUIN, Monsieur Philippe BERGER, Madame Nathalie DUCROS, Madame Kavita MORILLON, Monsieur Alain MOUTON, Monsieur Jean-Pierre PARJOIE, Monsieur Sébastien ROBIN, Madame Catherine SAUFFRIGNON, Madame Denise VINCENT, Monsieur David VERT.

Absent excusé :, Madame Aurélie BILLAUDEL et Monsieur Ludovic PIGAULT

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur Denis LESAIN

ORDRE DU JOUR :

### 1. Subventions 2017 aux associations.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à la majorité de ses membres du montant de la subvention 2017 attribuée à chacune des associations suivantes :

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS	2017
ADOT51 Association pour dons d'organes et de tissus humains	60 €
Banque Alimentaire de la Marne	60 €
Association contre la myopathie	60 €
Association des paralysés de France	60 €
AFSEP Association pour les sclérosés en plaque	60 €
La ligue contre le cancer	60 €
Vaincre la mucoviscidose	60 €
Les amis de la Basilique de l'Épine	60 €
Les amis de nos églises	60 €
Assoc. Départementale des Anciens Maires et Adjointes Marne	60 €
Association des anciens combattants du canton de Marson	60 €
Souvenir français	60 €
JPA Jeunesse Au plein air	60 €
ACPA	100 €
Société de musique " Les Enfants De La Marne "	160 €
Association « La Chênevière »	300 €
Les Restos Du Cœur	270 €
A.D.M.R.	400 €
E.M.I.M.	765 €
Famille Rurale	1200 €
Comité des Fêtes de Saint-Germain-La-Ville	1200 €

### 2. Décision modificative au BP 2017

Le Maire informe le Conseil que le mandat 44/2015 a été imputé sur le compte 2313, or ce ne sont pas des travaux de construction, mais une note d'honoraire du maître d'œuvre en charge du suivi des travaux. Il convient donc de faire la modification comme suit :

- Ouverture de crédit en recette d'investissement sur le compte 2313 pour un montant de 2 764,80€
- Ouverture de crédit en dépenses d'investissement sur le compte 215 pour un montant de 2 764,80€

Le Maire informa également le Conseil que lors de l'élaboration du budget, il a été oublié une recette d'investissement au compte 280421 chapitre 040 pour un montant de 328€ correspondant à une opération d'ordre pour les investissements.

Après en avoir délibéré, le Conseil donne son accord à l'ouverture des crédits suivant :

- Ouverture de crédit en recette d'investissement sur le compte 2313 pour un montant de 2 764,80€
- Ouverture de crédit en dépenses d'investissement sur le compte 215 pour un montant de 2 764,80€
- Ouverture de crédits en recette d'investissement sur le compte 280421 pour un montant de 328€

### 3. PLUI

Le Maire rappelle au Conseil que depuis le 1<sup>er</sup> janvier la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole a pris la compétence PLUi. Le Maire explique que le PLU de la commune étant en cours de révision, il a été convenu avec la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole qu'elle prendrait en charge la moitié des dépenses après déduction des subventions. Le Conseil donne son accord.

### 4. Rapport qualité de l'eau

Le Maire présente le rapport du SIDEPA sur la qualité de l'eau.

L'eau distribuée dans les communes desservie par le Syndicat du Mont Louvet est de bonne qualité.

### 5. Jeux extérieurs

Une Inspectrice de la concurrence, consommation et répression des fraudes est venue contrôler les jeux installés dans la commune. Le rapport devrait arriver prochainement, il conviendra alors de prendre les décisions en rapport avec celui-ci.

### 6. Nouvelle mairie

Le Maire informe le Conseil que la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole a besoin de locaux supplémentaires.

Le Maire propose de réhabiliter l'ancien presbytère pour créer une nouvelle mairie ce qui permettrait de louer la totalité de la mairie actuelle à la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole.

Le Maire présente une première esquisse de l'aménagement possible de la future mairie établi par un architecte qui estime les travaux à 300 000€. Le Maire informe le Conseil que ces travaux peuvent bénéficier de subventions importantes.

Le Conseil donne son accord de principe.

### 7. Adhésion à l'Association des Maires Ruraux

Le Maire informe le conseil que la commune est actuellement adhérente à l'Association des Maires de France et à l'Association des Maires de la Marne, il propose également d'adhérer à l'Association des Maires Ruraux. En effet si l'Association des Maires de la Marne est une source d'informations et de conseils, l'Association des Maires Ruraux défend la ruralité. Le Conseil donne son accord et charge le Maire des formalités d'adhésion.

### 8. Sacristie

Le Maire informe le Conseil que le Département de la Marne a accordé une subvention à un taux de 20% pour la rénovation de la sacristie soit 5 413€.

## 9. Travaux de sécurisation de la RD60

Les travaux de sécurisation de la RD60 vont débuter début juillet.

## 10. Recensement de la population

En 2018, les habitants de la commune vont être recensés. La secrétaire de mairie a été désignée pour être coordinateur communal, il faudra ensuite recruter un agent recenseur. Nouvelle possibilité de recensement par internet pour les habitants.

## 11. Achat d'un bois

Le Maire présente la proposition de l'achat d'une parcelle boisée de 72a 09. Le Conseil donne son accord pour poursuivre les négociations sur le prix de vente

## 12. Panneaux cartes postales

Le premier Adjoint, informe le Conseil que les nouveaux panneaux cartes postales sont arrivés et qu'il convient de leur trouver un emplacement. Il propose de se réunir ce samedi 16 juin à 11h à la Mairie.

La question est posée de la possibilité d'installer un plan de Saint-Germain sur la place du village.

Fin du Conseil à 22h30

Le Maire

R. SCHULLER

Le secrétaire de séance

D. LESAIN